Numéro 2326 du Lundi 09 Janvier 2023 • Prix : 300 F CFA •

L'économiste du Bénin

Le Journal des décideurs

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Crise alimentaire en Afrique

La Banque mondiale appelle à transformer le marché des engrais

• (Page 03)

David Malpass, Président,
Groupe de la Banque mondiale

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Côte d'Ivoire

Le gouvernement lance une évaluation du potentiel en terres rares

La Chine domine l'approvisionnement mondial en terres rares. En Afrique, seul le Burundi dispose d'une mine industrielle, ... • (Page 06)

FESPACO 2023

Le Burkina Faso choisit le Togo comme invité d'honneur

Considéré comme l'un des évènements phares dédiés au cinéma africain, le FESPACO avait été suspendu ... • (Page 06)

Echanges commerciaux

Chute de 17,6% des exportations de cajou béninois en 2021

(53,4% de la noix d'anacarde exportés en Inde en 2021)

Le rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sur la Balance des paiements ... • (Page 2)

Taxe foncière unique au Bénin

Les retardataires dispensés de pénalités à une condition

Dans un communiqué en date du 05 janvier 2023 signé du directeur général des ... • (Page 04)

Championnat national de football

La prime des arbitres passe de 12 000 à 20000 FCFA

La prime de l'arbitre par match a connu une nette revalorisation. Elle passe de 12.000 à 20.000 FCFA soit une augmentation de 8000 FCFA. • (Page 11)

Festival International des Arts du Bénin

L'art en Afrique, un secteur porteur d'investissement

• (Page 11)

FINAB FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU BENIN

Crise énergétique/France

Les TPE ne paieront « pas plus de 280 euros/MWh en moyenne » en 2023

Des mesures face à la grogne. Les très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés vont bénéficier d'un tarif garanti de l'électricité, fixé à 280 euros... • (Page 06)

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste du Bénin

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Echanges commerciaux

Chute de 17,6% des exportations de cajou béninois en 2021

(53,4% de la noix d'anacarde exportés en Inde en 2021)

Le rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021, renseigne qu'il y a une baisse des exportations de la noix d'anacarde au Bénin en 2021.

• Abdul Wahab ADO

Au cours de l'année, les exportations de la noix d'anacarde, seconde culture de rente du Bénin après le coton ont enregistré une baisse. Selon le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021, les ventes du Bénin à l'étranger se sont élevées à 26.987,4 millions FCFA en 2021, en diminution de 17,6% par rapport à 2020 où elles s'étaient établies à 32.765,8 millions FCFA. Les statistiques précisent que la production de cajou est tirée par l'intérêt croissant des agriculteurs pour cette culture, dont les cours sur le marché international sont restés relativement élevés jusqu'en 2018. Mais, depuis l'année 2019, il et noté un excès de l'offre comparativement à la demande sur le marché international. Ce qui s'est traduit par un effondrement des prix. Il faut préciser que l'Inde importe en grande partie du Bénin la noix d'anacarde. La part des exportations vers l'Inde est évaluée à 53,4%. Il faut préciser que la production de noix de cajou au Bénin s'est élevée à 204 000 tonnes en 2021, en hausse de 17%.

Des recommandations au gouvernement et au secteur privé

Des experts et chercheurs ont formulé des recommandations pour la transformation structurelle de l'économie béninoise. Ainsi, à l'endroit du Gouvernement, il est recommandé de poursuivre les actions de diversification de l'économie, en favorisant les initiatives du secteur privé visant le renforcement des capacités de transformation des produits agricoles, autrefois exportés à l'état brut ; Continuer le renforcement du cadre d'investissement par l'assouplissement des procédures, la disponibilité des services publics, l'amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau de meilleure qualité ; poursuivre les actions de consolidation de la coopération commerciale avec le Nigeria et les autres pays de la sous-région. A l'endroit du secteur privé, il leur est recommandé de se positionner sur les opportunités offertes par le Gouvernement, en investissant notamment dans la zone économique spéciale de Glo-Djigbé ; Encaisser et rapatrier les recettes d'exportation conformément aux dispositions du Règlement des relations financières extérieures.

Cari du jour

AUX DÉCIDEURS ...

NP

Période de vache à lait !

Les élections sont une période au cours de laquelle, les ressources financières des acteurs politiques sont très sollicitées. Outre les acteurs politiques, les institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections font face elles aussi à des dépenses électorales. C'est d'ailleurs pour cette raison que la loi de finances prévoit dans le budget général de l'Etat de l'année électorale les dépenses liées à l'organisation des élections. Grosso modo, le budget prévoit les frais d'entretien des agents électoraux, des fonctionnaires en mission dans le cadre des élections. Ce budget prévoit surtout les ressources pour l'acquisition du matériel sensible, de l'impression du bulletin unique, en un mot de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement des opérations électorales. Il s'ensuit, pour le contexte béninois, que la Cena (Commission électorale nationale autonome) devient une vache à traire par de nombreux et divers prestataires de service : bailleurs de véhicules, imprimeurs, fournisseurs de divers matériels. Les clients de la Cena tirent profit de leurs prestations pendant la période électorale. En connaissance de cause, les ressources additionnelles allouées à la Cena à la veille des élections se chiffrent à plus de 5 milliards de francs CFA.

Quant aux acteurs politiques, ils sont appelés à faire de la propagande ou du marketing politique. Cela se traduit par l'organisation de la campagne électorale en deux volets : la campagne médiatique et l'occupation du terrain à travers les meetings grand public ou les réunions politiques. La campagne médiatique ouvre la voie à la signature de contrats avec les organes de presse, la confection de visuels suivie d'impression et les contrats avec les régies publicitaires. Les organes de presse, les graphistes, les spécialistes de prise de vues, les agences de communication et les régies publicitaires tirent grand profit de la période couverte par les élections. A l'occasion de l'occupation, les organisations politiques louent des cadres appropriés à la tenue de grandes réunions politiques. Les bailleurs de ces lieux n'attendent que la période des élections pour faire monter les enchères. A défaut d'enclos, les partis politiques doivent louer des bâches, des chaises, solliciter les services d'un spécialiste de son pour assurer la sonorisation. Les stations-services (pour la vente de carburant), les agences de tourisme (pour location de voitures) et les hôteliers (offrir des chambres d'hôtel) font de bons chiffres d'affaires au cours de la même période.

Pour en arriver à ces étapes ultimes de la compétition électorale, les partis politiques désireux de prendre part à une élection, sont légalement tenus de contribuer au financement des dépenses électorales. Cela se traduit par le paiement de cautionnement et de divers impôts. En prévoyant un plafond de 30 millions de francs pour les dépenses de chaque candidat à l'élection législative, il faut multiplier ce montant au moins par le nombre de candidats titulaires sur toutes les listes. Avec les 7 partis politiques en lice, on dénombre 763 candidats autorisés à dépenser 30.000.000F CFA chacun soit 22.890.000.000F CFA pour les 763 candidats. C'est dire qu'une quantité importante d'argent sera injectée dans l'économie durant la période électorale. Les entreprises dont les activités permettent d'être prestataires de service pour la Cena ou pour les partis politiques s'en sortiront à bon compte.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

Crise alimentaire en Afrique

La Banque mondiale appelle à transformer le marché des engrais et soutenir les petits agriculteurs

Les prix des engrais ont triplé depuis le début de l'année 2020 et la guerre en Ukraine perturbe les exportations. Aujourd'hui, la plupart des agriculteurs n'ont plus les moyens d'acheter les engrais indispensables à leurs cultures. Plusieurs réformes et changements importants s'imposent pour réorganiser rapidement les chaînes d'approvisionnement.

Tribune de David Malpass, Président, Groupe de la Banque mondiale

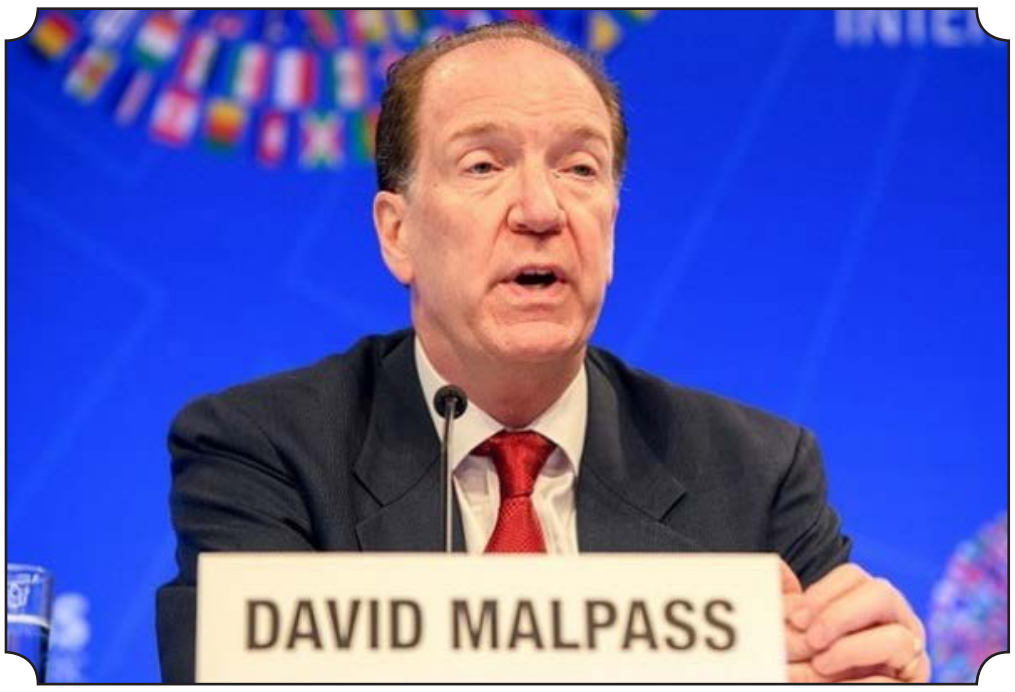

Les prix des engrais sont hors de portée de la plupart des agriculteurs et cette situation menace le cycle des cultures et la stabilité des zones rurales. C'est le message que je retiens de ma série de discussions avec plusieurs dirigeants africains présents à Washington pour un sommet avec le gouvernement américain. À l'échelle mondiale, 205 millions de personnes dans 45 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, ce qui signifie que leur accès à la nourriture est limité au point de mettre en danger leur vie et leurs moyens de subsistance. Dans de nombreux pays en développement, l'un des principaux obstacles à la production alimentaire est l'accès aux engrais, qui enrichissent le sol avec les nutriments nécessaires à des cultures vigoureuses. Alors que des quantités suffisantes de matières premières primaires — azote, potasse, phosphate et gaz naturel — et des installations de production d'engrais sont indispensables aux agriculteurs du monde en développement, les prix élevés des fertilisants vont entraver les cycles agricoles de 2023 et 2024.

Ce problème est particulièrement évident en Afrique subsaharienne. Les prix des engrais ont triplé depuis le début de 2020 et restent volatils, ce qui prive de nombreux petits agriculteurs d'un approvisionnement stable. La guerre en Ukraine perturbe les exportations d'engrais en provenance du Bélarus et de la Russie, deux fournisseurs importants de l'Afrique, tandis que d'autres pays exportateurs ont réduit l'offre par le biais de taxes à l'exportation, d'interdictions et d'exigences en matière de licences, en partie pour protéger leurs propres agriculteurs. Avec l'augmentation des prix agricoles, les cultivateurs des pays à revenu élevé peuvent se permettre de planter davantage et de commander plus d'engrais, sans compter qu'ils bénéficient de subventions qui couvrent souvent le coût du gaz naturel nécessaire à la production des engrais et du gazole indispensable au fonctionnement de leurs équipements.

La petite agriculture familiale dans les pays en développement ne sera pas en mesure de survivre, et encore moins d'être compétitive, ont insisté avec force les dirigeants africains à l'occasion du sommet. C'est cette même crise qu'ils n'ont eu de cesse d'évoquer tout au long de l'année lors des réunions du G7, du G20 et du G24, des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, et des conférences des Nations Unies sur le climat et la biodiversité en Égypte et au Canada. Si les tendances actuelles se poursuivent — prix élevés du gaz naturel et du charbon, des produits de base agricoles et des engrais, et absorption de l'offre disponible par les agriculteurs bénéficiant de subventions et de revenus supérieurs à ceux de leurs homologues africains — les économies les plus industrialisées augmenteront leur part de marché et domineront encore davantage la production agricole mondiale et l'utilisation des combustibles fossiles à des fins agricoles. Cette situation laissera peu de place à l'agriculture subsaharienne, et en particulier aux ménages les plus pauvres, ce qui entraînera une longue et profonde crise alimentaire et de l'emploi, notamment en milieu rural.

Notre capacité collective à réorganiser rapidement les chaînes d'approvisionnement en énergie et en engrais de manière à ne pas évincer les agriculteurs les plus pauvres sera l'un des facteurs déterminants de la durée et de la gravité de la crise alimentaire en Afrique, mais aussi du déplacement de populations rurales déjà menacées par le changement climatique. Ce processus suppose des changements importants dans les économies avancées comme dans celles en développement.

La première étape clé consiste à permettre aux pays en développement d'accéder aux marchés mondiaux du gaz naturel et des engrais. Si, à long terme, l'augmentation de la production est indispensable pour compenser la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie, à court terme, il est important que les pays à revenu élevé évitent de verrouiller l'offre actuelle pour se prémunir de manière excessive contre les risques de pénurie. Les ressources en gaz naturel sont accaparées pour répondre aux futurs besoins de chauffage hivernal et de fabrication de produits chimiques, aux dépens de la production actuelle d'engrais et plus particulièrement des petits producteurs.

La lutte contre l'accumulation de stocks et l'augmentation de la production devraient être complétées par des gains d'efficacité et la réduction des subventions à la consommation. Cela s'applique à de nombreux maillons de la chaîne d'approvisionnement énergétique, ainsi qu'aux engrais, les doses d'apport représentant un aspect important de l'efficience dans ce domaine. Ces apports sont beaucoup trop faibles en Afrique subsaharienne, ce qui réduit le rendement des cultures, alors qu'ils sont excessifs dans d'autres parties du monde malgré le prix élevé des engrais — une situation en partie imputable aux subventions à l'agriculture. En Afrique subsaharienne, le taux d'épandage est de 22 kilogrammes par hectare, alors que la moyenne mondiale est sept fois plus élevée (146 kilogrammes par hectare). Dans certains pays, comme en Chine et au Chili, il peut atteindre quasiment 400 kilogrammes par hectare. En moyenne, au niveau mondial, moins de la moitié des engrais azotés utilisés dans l'agriculture contribuent à la croissance des plantes, tandis que le reste pollue nos cours d'eau. L'utilisation excessive d'engrais par les agriculteurs à revenu élevé tient à plusieurs raisons. L'idée fausse selon laquelle « plus on utilise d'engrais, mieux c'est » en fait partie. Les engrais ne sont pas un facteur de coût important comparé aux autres intrants tels que la main-d'œuvre et l'équipement, ce qui explique le manque d'attention portée à la quantité utilisée. Les pratiques agricoles sont difficiles à changer. Les subventions accordées aux cultures gourmandes en engrais sont une autre raison. En 2020, l'azote utilisé aux États-Unis pour fabriquer de l'éthanol à partir du maïs représentait la moitié de la quantité utilisée en Afrique à des fins agricoles.

« Notre capacité collective à réorganiser rapidement les chaînes d'approvisionnement en énergie et en engrais de manière à ne pas évincer les agriculteurs les plus pauvres sera l'un des facteurs déterminants de la durée et de la gravité de la crise alimentaire en Afrique, mais aussi du déplacement de populations rurales déjà menacées par le changement climatique. »

L'Afrique doit contribuer à cette réorganisation en levant un certain nombre d'obstacles commerciaux et logistiques internes. Le continent produit chaque année environ 30 millions de tonnes d'engrais, soit deux fois plus que ce qu'il consomme. Malgré cela, environ 90 % des engrais consommés dans les pays d'Afrique subsaharienne sont importés, principalement d'autres continents. Cette situation illustre les inefficacités des frais de transport maritime et des coûts portuaires, des circuits de distribution, de la disponibilité de l'information et d'autres tensions commerciales. Chaque facteur nécessite un effort concerté des nations africaines pour réparer le système. L'amélioration des infrastructures commerciales et l'adoption de mesures de facilitation des échanges, telles que des règles harmonisées, jouent un rôle important à cet égard. Lorsqu'elle est techniquement et économiquement possible, la production locale peut compléter les importations en réduisant les coûts de transport et de logistique. Une grande usine de fabrication d'engrais à base d'urée a récemment ouvert ses portes au Nigéria pour transformer le gaz naturel en engrais, mais une partie de la production est utilisée pour subventionner des acheteurs nigérians inefficaces tandis qu'une grande partie est exportée vers l'Amérique latine, obligeant les agriculteurs africains à s'approvisionner sur d'autres marchés.

Parallèlement, plusieurs programmes externes apportent une aide en marge du système. Les dons privés d'engrais et les expéditions dans le cadre de l'Initiative céréalière de la mer Noire ont permis d'atténuer certains problèmes d'approvisionnement. Parmi les autres initiatives, citons la plateforme mondiale pour la sécurité alimentaire d'IFC, dotée de 6 milliards de dollars, qui fournit aux acteurs privés un accès au crédit afin de remédier aux pénuries de liquidité dans les chaînes d'approvisionnement en engrais, et l'enveloppe de 30 milliards de dollars mobilisée par la Banque mondiale en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement. Le nouveau guichet « chocs alimentaires » du Fonds monétaire international est un instrument destiné aux pays ayant des besoins urgents de financement de leur balance des paiements liés à l'alimentation et aux engrais. Le G7 et la Banque mondiale participent également à des partenariats stratégiques, tels que l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire, pour aider les pays en difficulté et s'attaquer aux principaux problèmes contribuant à cette crise.

Nous devons veiller à ce que ces mesures augmentent la disponibilité sans anéantir involontairement les efforts déployés depuis des décennies pour développer les marchés des engrais en Afrique. D'où la nécessité de continuer de soutenir le développement du marché et de créer un environnement favorable au secteur privé. Au Kenya, par exemple, un programme de bons électroniques financé par la Banque mondiale aide des petits exploitants à acheter des engrais auprès de détaillants privés à un tarif subventionné. Ce programme a permis d'augmenter la productivité de plus de 50 %, de diversifier les cultures et de renforcer les capacités du secteur privé.

Ce faisant, nous devrons savoir nous emparer de cette crise comme d'une opportunité pour construire des marchés agricoles et des engrais plus résilients et durables demain. Des doses d'apport plus efficientes permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La production et l'utilisation d'engrais azotés représentent à elles seules environ 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et il est donc important de limiter autant que possible les gaspillages. Il convient également d'investir dans la production et l'utilisation rationnelle des fertilisants verts. La technologie de production de l'ammoniac nécessaire à la fabrication des engrais azotés avec des énergies renouvelables n'a pas encore été largement adoptée. En Égypte, au Kenya et en Afrique du Sud, entre autres, des usines d'ammoniac vert sont en cours de développement. Les technologies permettant de réduire les émissions d'oxyde nitreux lors de l'utilisation des engrais peuvent également être appliquées plus largement. L'intensification des efforts de recherche et de sensibilisation à l'agriculture numérique et de précision, de l'assistance technique et des incitations à l'adoption d'une agriculture climato-intelligente, et l'investissement dans la santé des sols peuvent renforcer l'efficacité de l'épandage et de l'absorption des engrais.

Qui plus est, nous devons d'ores et déjà mieux utiliser les dépenses publiques pour renforcer la résilience à long terme des systèmes alimentaires. Les subventions aux engrais, tant dans les pays développés que dans ceux en développement, peuvent être réorientées vers des mesures qui réduisent la surconsommation, ce qui permettrait de limiter l'empreinte carbone du secteur tout en augmentant la disponibilité des engrais. Si les pays qui utilisent trop d'engrais réduisaient leur consommation à des niveaux adéquats, l'accès pourrait augmenter dans les pays dont la consommation est bien inférieure à la moyenne mondiale.

Pour résumer, il est urgent d'améliorer l'accessibilité physique et financière des engrais pour éviter de prolonger la crise alimentaire. Des vies et des moyens de subsistance dépendent des choix des responsables politiques.

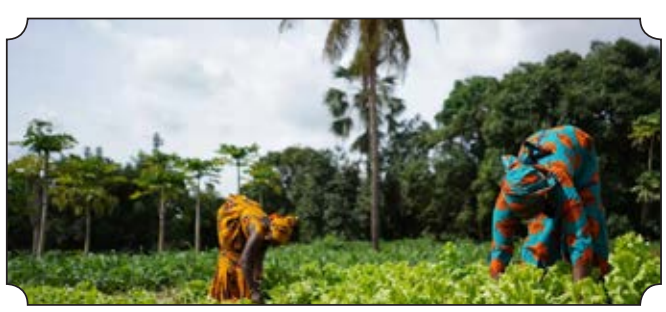

Taxe foncière unique au Bénin

Les retardataires dispensés de pénalités à une condition

Dans un communiqué en date du 05 janvier 2023 signé du directeur général des impôts Nicolas Yenoussi, les contribuables qui ne se sont pas encore acquittés de leur taxe foncière unique sont invités à le faire sans avoir à se soucier d'une quelconque pénalité de retard si ceux-ci décident de l'apurer d'un coup. Selon le communiqué de la DGI, ces retardataires bénéficient d'une mesure de dispense des pénalités lorsqu'ils décident de s'acquitter de tous les droits dus avec remise des majorations, intérêts de retard, coût de commandement et autres.

Communiqué de la DGI

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
REPUBLIQUE DU BENIN
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
CELLULE DE SERVICES AUX CONTRIBUABLES

368, Avenue Pape Jean-Paul II
01 BP 302 COTONOU
Tél : 21 30 10 20 –
Fax : 21 30 18 51
www.finances.bj

Cotonou, le 05 JAN 2023

N° 0040/MEF/DC/SGM/DGI/CSC

COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance des contribuables qui ne sont pas à jour vis-à-vis du fisc en matière de la taxe foncière unique, que conformément à la loi de finances pour la gestion 2023, ils bénéficient d'une mesure de dispense des pénalités lorsqu'ils décident de s'acquitter de tous les droits dus. Ainsi leur est-il accordé la remise des majorations, des intérêts de retard, du coût de commandement et des frais de saisie.

Cette mesure incitative, visant à promouvoir le civisme fiscal, est valable du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les contribuables concernés sont donc invités à se rendre dans les recettes des Centres des impôts de leurs localités pour payer leurs impôts fonciers (bâti et/ou non bâti) sans aucune autre formalité préalable.

Le Directeur Général des Impôts les remercie pour leur sens élevé de civisme fiscal.

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS – MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES – LE DIRECTEUR GENERAL

Nicolas YENOUSSI

Cameroun

La pandémie a causé une chute de 95% des revenus budgétaires issus des carrières et mines en 2020

Avec l'agriculture, le transport et le commerce international, l'industrie extractive fait partie des secteurs les plus durement touchés par l'impact économique de la crise covidienne au Cameroun. Selon le rapport ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) 2020 de l'État du Cameroun, les recettes budgétaires issues de l'exploitation industrielles des mines et carrières du pays ont connu une chute drastique entre 2019 et 2020. Concrètement, elles sont passées de 12,2 milliards FCFA à seulement 630 millions FCFA, soit une baisse de 11,57 milliards FCFA en valeur absolue et 94,8% en valeur relative. La contribution au budget de l'État de ce poste de recettes du secteur extractif est ainsi passée de 1,73% en 2019 à 0,12% en 2020. En dehors de la non-monétisation en 2020 de la part en nature de l'État provenant de l'activité d'orpaillage, part valorisée à un peu plus de 1 milliard FCFA seulement, le rapport ITIE n'explique pas les raisons de cette importante baisse des recettes issues de l'exploitation industrielles des mines et des carrières dans le pays au cours de l'année 2020. Cependant, Investir au Cameroun suppose que cette chute est liée aux conséquences de la pandémie du coronavirus, qui, au cours de l'année 2020, a provoqué un important ralentissement des activités dans les entreprises de manière générale. Selon le rapport, cette réalité a provoqué une baisse de près de 24% de la contribution du secteur pétrogazier au budget de l'État, en glissement annuel. Cette chute des recettes pétrogazières, premier contributeur du secteur extractif au budget de l'État camerounais, a inéluctablement conduit à la baisse des revenus globaux du secteur. « En 2020, le secteur extractif a généré pour l'État des revenus budgétaires de 535,18 milliards FCFA, contre 703,91 milliards FCFA en 2019, soit une baisse de 23,97% qui s'explique principalement par la baisse en 2020 des transferts de la SNH (Société nationale des hydrocarbures), Mandat au Trésor public. Ceux-ci ont atteint un montant de 321,37 milliards FCFA en 2020, contre 471,53 milliards FCFA en 2019, soit une baisse de 31,85%, en raison de l'impact de la pandémie sur les activités pétrolières et gazières », souligne le rapport. Pour rappel, « l'ITIE est un mécanisme volontaire qui vise à renforcer dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la bonne gouvernance des revenus publics issus de leur extraction. L'ITIE exige la publication annuelle de rapports, incluant la divulgation des revenus significatifs de l'État issus des industries extractives, ainsi que de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises de ces secteurs. Le Cameroun a publié jusque-là 15 rapports ITIE couvrant la période de 2001 à 2019 », apprend-on du comité national de suivi de cette initiative.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières

Formation

Zanzibar reçoit 50 millions $ de la Banque mondiale pour améliorer la qualité de l'éducation

Dans l'archipel de Zanzibar en Tanzanie, l'accès à l'éducation s'est amélioré. Dès lors, les autorités font face à de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne les capacités d'accueil, l'environnement d'apprentissage et la qualité des programmes. La Banque mondiale à travers l'Association internationale de développement (IDA) a accordé un crédit de 50 millions de dollars pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la qualité de l'éducation de base à Zanzibar (ZIQUE). Le projet vise à améliorer les compétences des enseignants et les résultats de l'apprentissage, ainsi qu'à réduire l'écart entre les sexes dans les taux de transition au sein de l'éducation de base. « Zanzibar a fait d'importants progrès pour fournir un accès universel à l'éducation de base. Cependant, afin d'augmenter la croissance et d'éradiquer la pauvreté d'ici 2050, des investissements importants sont nécessaires pour améliorer les résultats de l'apprentissage fondamental », a déclaré Nathan Belete, directeur national de la Banque mondiale pour la Tanzanie. Ces dernières années, les effectifs d'élèves dans les écoles primaires ont augmenté du fait de l'instauration de la gratuité de la scolarité en 2015. La prise en charge de ces nouveaux arrivants a imposé à l'archipel de nouveaux défis. Ainsi, le ZIQUE aidera à relever les principaux défis, notamment la construction de nouvelles salles de classe et la conception des stratégies pour combler les lacunes et relever les défis en matière d'apprentissage. Le projet devrait toucher plus de 400 000 élèves du primaire en particulier ceux vivant avec un handicap, principalement ceux souffrant d'une déficience visuelle. Des actions seront également menées en faveur des enseignants, des directeurs d'écoles et des fonctionnaires du ministère de l'Education.

Côte d'Ivoire

La construction de la mine d'or Abujar est terminée

En 2022, le ministre des Mines de Côte d'Ivoire a annoncé son objectif de porter la contribution de ce secteur à 6 % du PIB d'ici 2025. Un objectif qui sera atteint en augmentant de façon significative la production d'or, avec la mise en service de nouvelles mines dont Abujar. En Côte d'Ivoire, les équipes de Tietto Minerals ont achevé la construction de la mine d'or Abujar. C'est l'annonce faite lundi 2 janvier par la compagnie minière australienne qui prévoit la première coulée d'or dans moins de 10 jours. «Construire une mine d'or de la taille d'Abujar en moins de 12 mois est une réussite monumentale. Le faire pendant le Covid, avec des problèmes de chaîne d'approvisionnement, des prix élevés et une pénurie de personnel qualifié, relevait presque de la mission impossible», a souligné Caigen Wang, DG de Tietto. La compagnie a d'ores et déjà entamé la mise en service de l'usine de traitement et un important stock de minerai est déjà constitué pour l'alimenter. Une fois que la production commerciale sera atteinte, au cours des prochaines semaines, la mine devrait être en mesure de livrer 260 000 onces pour les douze premiers mois de fonctionnement à plein régime. Avec Abujar, la production d'or en Côte d'Ivoire devrait donc connaitre une augmentation sensible en 2023. Alors qu'une autre mine d'or, Séguéla en l'occurrence, devrait également entrer en production au cours de l'année, Abidjan se rapproche un peu plus de son objectif de porter la production à 65 tonnes d'or d'ici 2025. La contribution globale du secteur minier devrait également doubler par rapport à 2021 et atteindre 6 %, selon les autorités.

Ecofin

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

-MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
-MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
-MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Crise énergétique

Les TPE ne paieront « pas plus de 280 euros/MWh en moyenne » en 2023, annonce Bruno Le Maire

Des mesures face à la grogne. Les très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés vont bénéficier d'un tarif garanti de l'électricité, fixé à 280 euros par mégawattheure en moyenne sur l'année 2023, a annoncé ce vendredi le gouvernement à l'issue d'une réunion avec les fournisseurs. Ce tarif garanti, applicable dès la facture de janvier 2023, sera accessible aux TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 et qui ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé, a précisé le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

Une aide jusqu'à la fin de l'année

Sur les 2,1 millions de TPE que compte la France, 600.000 ne bénéficient pas du tarif réglementé comme les ménages, et qui est encore inférieur, selon les chiffres donnés par le numéro deux du gouvernement. Pour bénéficier du tarif garanti, les entrepreneurs devront récupérer un formulaire sur le site des impôts ou celui de leur fournisseur d'électricité, et cocher deux cases signalant d'une part qu'ils dirigent bien une TPE (moins de 10 salariés et moins de deux millions d'euros de chiffre d'affaires) et d'autre part qu'ils souhaitent bénéficier de cette aide ouverte jusqu'au 31 décembre 2023.

A ce stade, l'ampleur du geste commercial consenti par les fournisseurs ou de l'effort de l'Etat pour compenser ce prix garanti reste impossible à chiffrer. «Nous sommes en train de poursuivre les discussions sur le partage des coûts» avec les fournisseurs, a assuré Bruno Le Maire.

Pas de renégociations individuelles

Avec cette mesure, l'Etat écarte donc l'hypothèse de milliers de renégociations individuelles de contrats d'électricité entre les entreprises et les fournisseurs, jusqu'ici envisagée. Le tarif garanti annoncé ce vendredi ne concerne que les contrats de fourniture d'électricité, ceux de gaz étant ciblés par des dispositifs d'aide déjà existants (tarif régulé, guichet d'aide...). Parmi les énergéticiens présents à la réunion figuraient notamment EDF, Engie ou TotalEnergies. Ce dernier avait annoncé plus tôt dans la journée être prêt à «des révisions de tarif» et proposait de ramener les contrats de fourniture d'électricité aux TPE « à un prix annuel moyen de 320 euros hors taxes le MWh, après prise en compte » des aides gouvernementales déjà existantes.

20munites

Le portefeuille des Français retrouve des couleurs mais leur moral reste en berne

La consommation des ménages en France a légèrement rebondi en novembre, progressant de 0,5 % après une nette chute de 2,7 % en octobre, a rapporté vendredi l'Insee. En octobre, la consommation des ménages avait baissé de 2,7 %, un chiffre révisé à la hausse de 0,1 point de pourcentage (-2,8 % annoncés précédemment), marquée notamment par la forte diminution de la consommation d'énergie. En novembre, les dépenses en énergie rebondissent d'ailleurs modérément (+0,6 %) « dans un contexte de températures nettement supérieures aux normales », selon l'institut statistique, comme celles en habillement-textile (+0,9 %). L'augmentation de la consommation en biens fabriqués (+1,1 %) par rapport au mois précédent, surtout en biens durables (+1,8 %) comme les matériels de transport, les ordinateurs ou encore les lunettes, a compensé le nouveau repli de la consommation alimentaire (-0,2 %), qui fléchit pour le sixième mois consécutif, a détaillé l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Sur un an, la consommation se replie de 5,2 %

Comme les prix de l'énergie, qui ont connu une envolée avec la guerre en Ukraine, les prix des produits alimentaires connaissent actuellement une inflation à deux chiffres, avec un bond de 12,1 % sur un an en décembre, selon des données publiées mercredi par l'Insee. Sur un an, par rapport à novembre 2021, la consommation des ménages se replie de 5,2 %. Toujours sur un an, les dépenses d'énergie et de produits raffinés (carburants) chutent de 11,4 % et celles de produits alimentaires de 7 %, tandis que la consommation de biens fabriqués se replie plus faiblement, de 1 %.

Une crainte des ménages pour l'avenir

A noter que le moral des ménages en France reste déprimé malgré une légère détente de l'inflation, a rapporté mercredi l'Insee, dans un contexte où particuliers et professionnels vont être frappés début 2023 par des hausses des prix de l'énergie et où la consommation risque d'en pâtir, selon des économistes. « Les ménages ressentent cette crise comme une crise extrêmement grave et ça peut se ressentir sur leur façon de consommer », relève Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). En décembre, l'indice qui synthétise l'opinion des ménages sur leur situation économique et celle du pays a baissé d'un point à 82 et reste très en deçà de sa moyenne de longue période, qui est de 100, selon l'Institut national de la statistique. « Sur les perspectives de niveau de vie en France, on est presque à un plus bas historique depuis les années 1970 », souligne Mathieu Plane. La propension à épargner reste notamment largement au-dessus de sa moyenne de longue période, signe d'une crainte des ménages pour l'avenir.

FESPACO 2023

Le Burkina Faso choisit le Togo comme invité d'honneur

Considéré comme l'un des évènements phares dédiés au cinéma africain, le FESPACO avait été suspendu pendant la pandémie. Sa 27e édition, prévue pour février 2021, s'est tenue en octobre. Cette fois, tout semble en place pour que la 28e édition se tienne comme prévu du 25 février au 4 mars 2023. Pour la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), le Burkina Faso, pays hôte, a désigné le Togo comme invité d'honneur. L'information est communiquée par un courrier du ministre burkinabé de la culture Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, destiné à son homologue togolais Kossi Lamagogo. « J'ai l'honneur de vous informer que la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) se tiendra du 25 février au 04 mars 2023, sous le thème "Cinémas d'Afrique et culture de la paix ". Pour marquer de façon particulière cette édition, je viens par la présente porter à votre connaissance que le gouvernement du Burkina Faso a porté son choix sur la République Togolaise pour être Pays invité d'honneur du FESPACO 2023 », peut-on lire dans le courrier envoyé 30 décembre 2022. L'une des raisons évoquées pour ce choix est l'effort fait par les autorités togolaises pour créer un cadre de promotion propice à la promotion cinématographique. En 2021, le Togo s'est doté d'un code du cinéma et de l'image animée. Cette même année, à la 27e édition du festival, le pays a remporté le prix du meilleur films d'animation, pour la «Akplokplobito», réalisé par Ingrid Agbo.

Côte d'Ivoire

Le gouvernement lance une évaluation du potentiel en terres rares

La Chine domine l'approvisionnement mondial en terres rares. En Afrique, seul le Burundi dispose d'une mine industrielle, mais d'autres pays sur le continent se préparent à exploiter leurs ressources, afin de profiter des besoins croissants liés à la transition énergétique. La Côte d'Ivoire veut rejoindre le cercle des producteurs de terres rares. Le gouvernement vient en effet d'octroyer à la compagnie minière nationale SODEMI (Société pour le Développement Minier) un permis de recherche valable pour 4 ans afin d'explorer le molybdène et les terres rares dans plusieurs localités du pays. Le permis de recherche couvre 370,87 km² et concerne les départements de Boundiali, de Madinani et de Séguélon. Selon le compte rendu du Conseil des ministres du 4 janvier 2023, la SODEMI mènera des travaux géologiques et miniers destinés à identifier les zones de minéralisation de ces ressources et en évaluera le potentiel afin éventuellement d'exploiter les gisements découverts. Il faut noter que l'intérêt du gouvernement pour les terres rares se justifie par le rôle stratégique que ce groupe de 17 métaux est appelé à jouer dans les années à venir. En plus de leur utilisation dans les secteurs de la Défense, de l'électronique et de l'aérospatiale, les terres rares sont désormais très demandées par les industries liées à la transition énergétique, notamment l'éolien et les véhicules électriques. Cette croissance de la demande incite depuis quelques années les consommateurs, surtout en Europe et aux États-Unis, à rechercher des alternatives afin de réduire leur dépendance envers la Chine, principal fournisseur mondial avec entre 80 et 90 % de l'offre. En Afrique, le Burundi a mis en service en 2017 la seule mine industrielle de terres rares du continent, mais d'autres pays sont plus ou moins proches d'atteindre ce statut de producteur, à l'image de l'Angola, de la Tanzanie ou de l'Afrique du Sud. Si les résultats des travaux de la SODEMI sont concluants, la Côte d'Ivoire pourrait également s'engager sur cette voie.

Ethiopie

Le réseau de Safaricom est désormais disponible dans 21 villes

Safaricom Ethiopia a officiellement lancé ses activités commerciales en Ethiopie le 6 octobre 2022. Depuis, la société s'active pour étendre la couverture de son réseau à toute l'étendue du territoire national dans les plus brefs délais. L'opérateur de télécommunications Safaricom Ethiopia poursuit le déploiement de son réseau en Ethiopie. La société a annoncé la semaine dernière l'avoir étendu à cinq villes supplémentaires, portant son empreinte nationale à 21 villes. «Nous sommes ravis d'étendre notre couverture à Hawassa, Assela, Jigjiga, Sodo et Dilla, et d'autres villes devraient rejoindre la famille grandissante de Safaricom Ethiopia. Nous sommes également ravis d'avoir étendu nos services à d'autres Etats régionaux», a déclaré Anwar Soussa, directeur général de Safaricom Ethiopia. La mise en service du réseau de Safaricom dans ces cinq nouvelles villes s'inscrit dans le cadre du déploiement progressif de ses services en Ethiopie. La société se rapproche ainsi de son objectif de couvrir 25 villes et 25 % de la population éthiopienne d'ici avril prochain. En novembre dernier, la société annonçait avoir franchi la barre du million d'abonnés seulement un mois après le lancement officiel de ses services dans le pays d'Afrique de l'Est. Avec l'accélération du déploiement de son réseau, Safaricom espère couvrir le plus rapidement possible toute l'étendue du territoire éthiopien afin de mieux faire la concurrence à l'opérateur historique Ethio Telecom et à un éventuel troisième opérateur télécoms. Depuis son entrée sur le marché télécoms éthiopien, Safaricom a construit 561 sites 2G/3G/4G actifs, ainsi que deux centres de données. La société opère actuellement sur 41 sites partagés, tandis que 931 autres sont en construction.

Ecofin du 08 Janvier 2023

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 6 janvier 2023 — N° 5

BRVM COMPOSITE	199,94
Variation Jour	-1,24 %
Variation annuelle	-1,61 %

BRVM 30	97,36
Variation Jour	-1,46 %
Variation annuelle	-2,64 %

BRVM PRESTIGE	97,55
Variation Jour	-2,62 %
Variation annuelle	-2,45 %

Evolution des indices

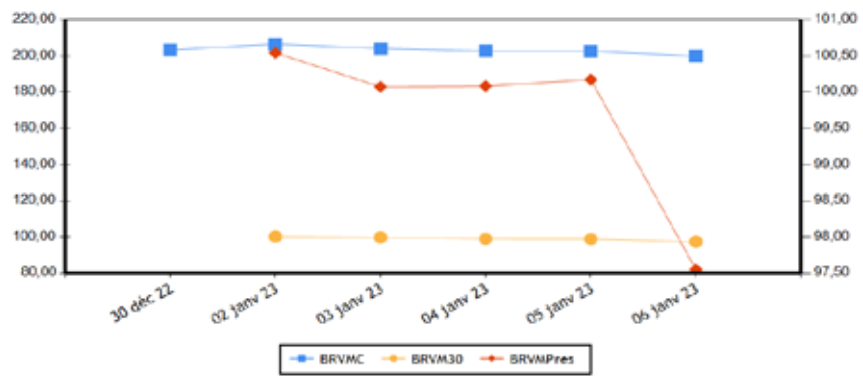

Volumes et valeurs transigés

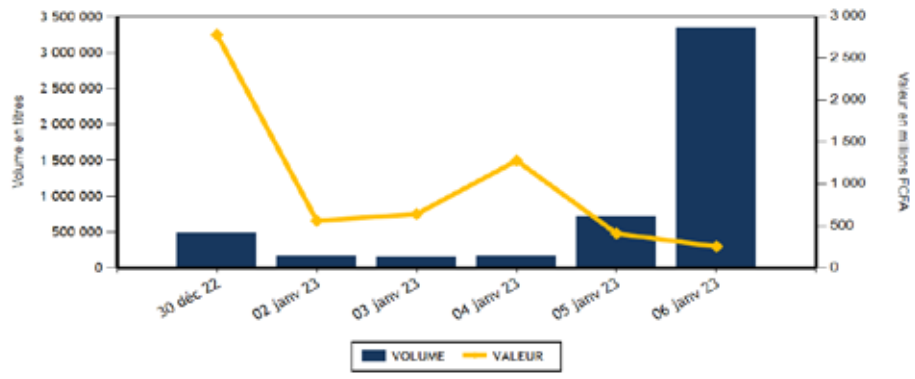

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 438 246 895 278	-1,24 %
Volume échangé (Actions & Droits)	3 345 993	367,13 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	251 809 964	-38,69 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	5	-64,29 %
Nombre de titres en baisse	27	42,11 %
Nombre de titres inchangés	10	11,11 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 905 902 349 615	0,02 %
Volume échangé	470	2 138,10 %
Valeur transigée (FCFA)	4 770 000	2 169,81 %
Nombre de titres transigés	3	50,00 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	6 700	5,85 %	-2,19 %
TOTAL SN (TTLS)	2 480	5,53 %	-2,17 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	3 875	3,33 %	4,73 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 025	0,30 %	-3,37 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 145	0,16 %	-1,56 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	7 355	-7,48 %	-10,79 %
SAPH CI (SPHC)	4 710	-7,47 %	-5,71 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	695	-7,33 %	-13,13 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 225	-7,29 %	-9,18 %
SETAO CI (STAC)	1 020	-7,27 %	7,37 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	97,55	-2,62 %	-2,45 %	3 313 262	99 824 009	5,90
BRVM-PRINCIPAL	36	98,71	-0,62 %	-1,29 %	32 731	151 985 955	9,80

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	100,28	-2,66 %	-3,78 %	3 679	4 666 215	24,49
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	489,60	-0,96 %	0,08 %	5 766	41 604 210	8,78
BRVM - FINANCES	15	73,33	-0,87 %	-2,89 %	3 332 371	189 192 554	7,01
BRVM - TRANSPORT	2	317,84	-5,67 %	-6,98 %	62	83 645	5,06
BRVM - AGRICULTURE	5	269,26	-3,50 %	-5,04 %	1 672	12 739 900	5,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	356,61	-0,40 %	-0,54 %	1 729	2 761 360	25,38
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 258,56	-7,27 %	7,37 %	714	762 080	12,25

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,73
Taux de rendement moyen du marché	7,74
Taux de rentabilité moyen du marché	6,68
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	110
Volume moyen annuel par séance	907 862,00
Valeur moyenne annuelle par séance	631 088 557,60

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	25,69
Ratio moyen de satisfaction	95,58
Ratio moyen de tendance	372,03
Ratio moyen de couverture	26,88
Taux de rotation moyen du marché	0,31
Prime de risque du marché	7,04
Nombre de SGI participantes	26

Définitions

Volume moyen annuel par séance	= Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance	= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité	= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction	= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance	= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture	= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
Taux moyen de rotation	= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché	= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen	= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen	= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché	= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

uca
UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI
SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP» Mardi 03 Janvier 2022

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2023

Mardi 3 Janvier 2023

Samedi 7 Janvier 2023

Mercredi 11 Janvier 2023

Dimanche 15 Janvier 2023

Jeudi 19 Janvier 2023

Lundi 23 Janvier 2023

Vendredi 28 Janvier 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraiche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 03/01/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 03 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

HOROSCOPE finance

Bélier Pas de souci à vous faire côté argent. Mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées mi-robolantes. Les astres ayant déserté vos secteurs liés aux finances, libre à vous de faire ce qui vous plaît. Quels que soient vos choix, vous aurez toujours la possibilité de les rectifier sans trop de difficultés.

Taureau Vous devrez vous montrer d'une vigilance rigoureuse dans le domaine financier. Vous serez enclin à dépenser un peu trop. Faites preuve de volonté pour ne pas céder aux tentations. Ne rêvez pas : la chance ne sera pas dans votre camp aujourd'hui pour combler les trous ; ne jouez pas gros aux jeux de hasard, car vous perdrez sûrement votre mise.

Gémeaux Vous risquez fort d'être plus cigale que fourmi. Vous aurez envie de vous entourer de belles choses, de commencer une collection de beaux objets, et vous ne regarderez pas à la dépense. Attention aux fins de mois difficiles !

Cancer Saturne cessera d'influencer votre secteur argent. Voilà un mouvement céleste dont vous ne pourrez que vous féliciter. En effet, Saturne est par excellence la planète de la restriction et de la privation ; l'influence de cet astre dans le secteur argent a pour effet de provoquer une période de stagnation, voire même de régression financière. Débarrassé de cet influx, vous allez enfin pouvoir compter sur la chance pour améliorer vos revenus.

Lion Des questions d'argent risquent d'assombrir vos rapports avec certaines de vos relations d'affaires. Evitez pour le moment de traiter avec les natifs du Sagittaire, surtout s'il s'agit de vous engager par contrat.

Vierge Journée favorable à la spéculation et aux placements. Mais si vous voulez miser gros, demandez l'avis d'un spécialiste en la matière, pour écarter tout risque de vous retrouver rapidement sur la paille. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Balance Dur, dur de faire des économies ! Et pourtant, vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Dieu merci, vous ferez probablement une rentrée d'argent inattendue. Et en plus, quelques petits gains aux jeux semblent possibles ; consultez votre nombre de chance.

Scorpion Avec cet aspect de Mars, vous n'aurez pas de catastrophe financière à craindre, pas plus, d'ailleurs, que de coup de chance à espérer. Votre équilibre budgétaire sera entre vos mains, solide si vous gérez bien vos avoirs, instable si vous cédez à des tentations ruineuses.

Sagittaire Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Capricorne Cet aspect de Pluton pourra avoir un fort impact sur votre vie financière. Quelques natifs sauront profiter de la tension engendrée par cette planète pour améliorer leur situation. Mais la plupart d'entre vous risquent au contraire de traverser une assez mauvaise passe. Cela ne durera pas, mais suffira à vous déstabiliser.

Verseau De petits problèmes financiers vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus économe, plus raisonnable, afin d'éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Poissons Aujourd'hui, vous pourriez bénéficier d'un concours de circonstances particulièrement favorable sur le plan financier. Il peut s'agir d'opportunités ou d'occasions vous aidant à envisager des placements boursiers ou des transactions très avantageuses.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication ''CHEZ VOUS''
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)
Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

Message du Président

de la CCI Bénin aux Chefs d'Entreprises.

Arnauld AKAKPO, Président CCI Bénin

Au cours de cette année 2022, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a continué à travailler pour accompagner le développement de vos entreprises.

L'année s'achève à présent avec un bon sentiment de satisfaction ; mais avec encore plus de détermination parce que la mission est toujours plus grande.

En tant qu'entreprises vous continuez de faire face à de nombreuses crises qui constituent des défis pour la croissance de vos entreprises.

Mon engagement pour 2023, c'est de continuer à mobiliser les énergies de tous mes collègues élus consulaires, les compétences de tout le personnel de la CCI Bénin et la volonté de tous nos partenaires afin que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin puisse continuer à mieux vous servir.

Je nous souhaite à tous une excellente année 2023, avec la promesse d'une chambre de commerce et d'industrie du Bénin toujours plus proche de vous.

Joyeuses fêtes à tous

Festival International des Arts du Bénin

L'art en Afrique, un secteur porteur d'investissement

Encore sous-évalué, le secteur de l'art en Afrique est aujourd'hui en pleine croissance, aussi bien sur le continent qu'en dehors. Aux quatre coins du globe, artistes, mécènes, collectionneurs mais aussi acteurs étatiques et promoteurs culturels consentent d'importants investissements. Annoncé pour février 2023, le Festival international des Arts du Bénin (FInAB), entend jouer un rôle catalyseur en Afrique.

• Falco Vignon

Bien que les experts continuent d'affirmer qu'il est sous-évalué, le marché de l'art africain attise désormais beaucoup plus les convoitises, gagne plus de terrain, et tente de conquérir de nouveaux acheteurs. En 2021, dopées par l'incertitude économique, les ventes de créateurs africains ont bondi de 44 %, pour atteindre un record de 72,4 millions $, le prix moyen des œuvres quant à lui a connu une amélioration de 20,4% tandis que le nombre de lots mis sur le marché a augmenté de 19,7%. Ces résultats du rapport sur le marché des artistes africains modernes et contemporains 2016-2021 du consultant ArtTactic montrent une chose : le marché de l'art africain est "en pleine ébullition", comme le faisait observer Giles Peppiatt, directeur de l'art africain moderne et contemporain chez les commissaires-priseurs Bonhams, un des leaders du secteur, au micro de la BBC. « Il y a des œuvres d'artistes africains qui rapportent plus d'un million de livres sterling, et d'autres œuvres d'artistes africains qui rapportent 500 000 livres sterling qui, il y a quelques années, ne rapportaient que 10 à 15 000 livres sterling », a-t-il expliqué.

Ces chiffres, quoiqu'encore "insignifiants" à l'échelle mondiale, ne concernent que l'art africain dans son sens premier du terme (moderne et contemporain). Mais, ajoutés aux recettes générées par l'art ancien, et par toutes les autres disciplines de l'industrie créative, ils confirment bien une tendance : il y a bel et bien un boom dans le secteur de l'art sur le continent, tant au niveau des investissements, des valeurs, que des volumes des objets.

L'Afrique, estiment les spécialistes, « a intégré tous les circuits du monde de l'art et son marché international », et entend bien en profiter.

Un artisan au travail

Un potentiel immense

Que ce soit dans les arts plastiques, la musique, la danse, le théâtre, le cinéma, la littérature, ou encore la mode, le secteur dispose d'un impressionnant potentiel, et est porteur d'investissements. Ceci, principalement du fait de son histoire, sa diversité, et de son capital humain : "La culture et l'art africain commencent à être reconnus à leur juste valeur. Nos savoir-faire sont ancestraux, ils ont influencé le monde entier et ont été copiés par les plus grands artistes. C'est le cas aussi dans le domaine de la mode", indiquait justement le célèbre créateur de mode nigérien Alphadi. Gisement d'emplois, en particulier pour la jeunesse et les femmes, l'impact de ce potentiel s'observe ainsi sur la croissance, le PIB des pays, et sur le développement de ces derniers. Selon Charly d'Almeida, le célèbre artiste béninois, qui participera à cette première édition du Festival International des Arts du Bénin, "l'art africain est en train de vivre une véritable renaissance, avec de nombreux artistes talentueux qui réussissent à s'imposer sur la scène internationale. Cela offre de nombreuses opportunités pour les investisseurs de tous horizons de découvrir et de soutenir ces artistes en devenir."

Un bémol toutefois, les pays peinent encore à profiter de cette niche de potentialités. Un chiffre illustre assez bien le mal : selon les estimations, les Etats Africains n'accordent qu'entre 0,3 et 0,4% de leurs budgets à la culture ou à tout ce qui s'y rapporte. Un fait paradoxal, lorsqu'on observe la résonance internationale acquise par de nombreux pays du continent (Nigeria, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, RDC), grâce à leurs porte-étendards artistiques et culturels, dopés par la viralité des réseaux sociaux et l'accessibilité au numérique. Par exemple, en 2021, les ventes ouest-africaines ont connu une augmentation de 111,4 %, atteignant 29,2 millions $, selon ArtTactic. Si ces dernières années, plusieurs pays ont, semblent-ils, pris la mesure du phénomène, les initiatives restent limitées.

Le FInAB, pour favoriser une plus grande exposition

Au Bénin, un projet ambitionne de répondre à cette problématique : le Festival international des Arts (FInAB), une biennale. Programmé pour se tenir du 14 au 19 février 2023 sur 3 sites (Cotonou, Porto Novo, Ouidah), l'événement entend se démarquer. « Nous voulons assurer la promotion nationale et internationale des créateurs auprès des professionnels et particuliers (programmateurs, galeristes, collectionneurs...) de différents domaines, de plusieurs pays et leur exposition au grand public », explique Ulrich Adjovi, patron du Groupe Empire, promoteur du festival.

Pour y parvenir, un marché d'art dénommé « TOKP'ART » inspiré du marché « Dantokpa », (plus grand marché de l'Afrique de l'Ouest) sera ouvert, et rassemblera, les œuvres d'une centaine d'artistes ou de groupes d'artistes, béninois et internationaux, toutes disciplines confondues.

Ces derniers, précisent les organisateurs, seront "choisis parmi de nombreux dossiers d'appels à candidature provenant de plusieurs pays". Sont également attendus à ces biennales, des collectionneurs, des propriétaires de galerie, des acheteurs de spectacles, des partenaires, des maisons de production, des designers et des touristes. L'objectif est simple : montrer un autre aspect du secteur de l'art en Afrique, valoriser davantage les acteurs et mobiliser plus d'investisseurs. Pour Aristide Agondanou, Directeur artistique du FINAB et acteur culturel béninois, "le FInAB est un excellent moyen pour les investisseurs de découvrir et de soutenir les artistes africains. Cet événement offre une plateforme unique pour les artistes de tous horizons de présenter leur travail et de se faire connaître sur la scène internationale."

Championnat national de football

La prime des arbitres passe de 12 000 à 20000 FCFA

La prime de l'arbitre par match a connu une nette revalorisation. Elle passe de 12.000 à 20.000 FCFA soit une augmentation de 8000 FCFA.

• Belmondo ATIKPO (STG)

À quelque chose malheur est bon ! Il y a quelques semaines les arbitres étaient en froid avec la FBF. Mais la paix est de retour dans la maison foot grâce à la réunion tenue en ce début d'année entre le bureau exécutif de la Fédération béninoise de football et le corps arbitral. À l'issue de ces échanges, la Fédération a décidé de revoir à la hausse la prime allouée aux arbitres. Cette mesure et d'autres visent à améliorer la fonction arbitrale et à assurer la sécurité à ces derniers. La FBF a donc lâché du lest et a mis fin à la crise. À l'arrivée ce sont les arbitres qui ont eu gain de cause. Mais pas tous puisque certains d'entre eux ont écopé de lourdes sanctions.

LIRE LA DÉCISION DE LA FBF

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL (F.B.F)

ASSOCIATION NATIONALE RÉGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° 95/038/MISAT/DC/DAJ/SAAP ASSOC

EXTRAIT DE DECISIONS

Réuni le 30 décembre 2022 à son siège à Porto-Novo, le Comité Exécutif de la Fédération Béninoise de Football sous la direction de son Président, Monsieur Mathurin DE CHACUS, a connu des cas de violence et de corruption enregistrés sur certains matches du championnat Professionnel saison 2022-2023.

Après analyse des différents rapports des officiels, des homologations desdits matches, le Comité Exécutif de la FBF a décidé des sanctions suivantes :

1. **Sur Le match n° A039 (BEKE FC vs CAVALIER FC) du 25 décembre 2022 sur le stade de BEMBEREKE :**

Les supporteurs de BEKE FC se sont rendus coupables d'envahissement du terrain et de violence à la fin du match, coups et blessures sur les officiels de match et plusieurs dégâts sur les matériels de la surface technique.

- Les trois (03) prochains matchs (12e,15e et 17e journée) à domicile de la phase 1 du championnat pro saison 2022-2023 de l'équipe BEKE FC sont délocalisés sur le stade de Natitingou ;
- Prise en charge des frais sanitaire des officiels blessés ;
- Réparation des infrastructures endommagées ;
- Retrait du point du match n° A039 qui s'était soldé par un match nul (deux (02) buts partout)
- Retrait de trois (03) points sur l'ensemble des points obtenus par BEKE FC au cours de la phase 1 du championnat pro saison 2022-2023.

2. **Sur le match n° C039 'AZIZA FC vs l'AS COTONOU) du 24 décembre 2022 sur le stade de l'Université d'Abomey Calavi :**

- Le joueur **CHAONA Mohamed Chams Dine** de l'AS COTONOU dossard numéro 6, titulaire de la licence numéro 000093M96, est suspendu du championnat pro saison 2022-2023 pour avoir porté main à un policier en faction.

3. **Sur le match n° D034 (JAK vs AYEMA FC) du 17 décembre 2022 sur le stade de Kétou :**

- Le joueur YEKINI Sadick de JAK FC dossard numéro (6), titulaire de la licence numéro **005729M96** est suspendu pour toute la phase retour du championnat pro saison 2022-2023. En effet, le joueur **YEKINI Sadick** a craché dans le visage d'un adversaire ce qui lui a valu un carton rouge à la 90mn, puis sur l'arbitre après la sanction.

4. **Sur le match n° D039 (SOBEMAP FC vs AVRANKOU OMNISPORTS) du 24 décembre 2022 sur le stade d'AVRANKOU :**

- Monsieur **DEDJI Elie**, Secrétaire Administratif de l'équipe « SOBEMAP FC » est suspendu et interdit d'accès aux vestiaires, à la surface technique et à la main courante sur tous les stades qui abritent le championnat professionnel saison 2022-2023 pour avoir corrompu l'arbitre du match, Monsieur **Léonce GODONOU** aux fins d'aider son équipe à avoir le gain du match.
- Retrait des trois (03) points du match n° D039 qui s'était soldé par un match gagné par la SOBEMAP FC 1 but à 0
- Retrait de trois (03) points sur l'ensemble des points obtenus par la SOBEMAP FC au cours de la phase 1 du championnat pro saison 2022-2023.

5. **Sur le match n° B038 (DYNAMO FC (A) vs DADJE FC) du 24 décembre 2022 sur le stade d'ABOMEY :**

Les supporteurs de DYNAMO FC D'ABOMEY ont empêché les officiels du match de rejoindre librement les vestiaires. Ils se sont rendus coupables de violence à travers les jets de projectiles (sachets d'eau, oranges etc…) sur les officiels du match :

L'équipe « DYNAMO FC D'ABOMEY » écope des sanctions suivantes :

- Les trois (**03**) prochains matchs (**12e,14e et 17e** journée) à domicile de « DYNAMO FC D'ABOMEY » comptant pour la phase retour du championnat pro saison 2022-2023 se joueront à huis clos.
- Monsieur **AHOLOU Victorin**, instigateur de ladite violence, est interdit d'accès sur tous les stades qui abritent les matches du championnat professionnel saison 2022-2023.

Les présents dossiers sont transmis à la Commission de Discipline pour toutes autres dispositions à prendre.

Fait à Porto-Novo le 02 janvier 2023

Le Secrétaire Général,

Claude PAQUI

SIÈGE: QUARTIER DJASSIN 3ÈME ARRONDISSEMENT PORTO-NOVO, 01 BP 112 PORTO-NOVO - BÉNIN, AFFILIATION CAF & FIFA: 1962
TÉL: (229) 20 21 41 42 - FAX: (229) 20 21 54 55 - EMAIL: infofebefoot@yahoo.fr - site web: www.febefoot.org

Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

En **2022**,
la **CCI Bénin** s'est mobilisée pour
accélérer la transformation des
entreprises béninoises.

Ensemble en **2023**, portons vos
projets vers la **réussite.**

Bonne & Heureuse
Année
2023

Rejoignez-nous

+229 **21 31 20 81** info@ccib.bj www.cci.bj ccibenin